

Cahier d'animation

Atelier de consultation
sur les enjeux incontournables
de l'éducation des adultes
2010-2015

Dans ce cahier de consultation, les enjeux proposés ont été regroupés en trois grandes rubriques.

- A. Les enjeux touchant les fondements de l'éducation et de la formation des adultes. Ces enjeux concernent des questions globales dont l'impact a un effet sur l'ensemble des réalités de l'éducation et de la formation des adultes. Les fondements concernent le domaine de l'éducation et de la formation des adultes pris dans sa totalité.
- B. Les enjeux généraux. Ceux-ci sont de portée transversale. Ils touchent les grands pans de l'éducation et de la formation des adultes et peuvent avoir une incidence sur tous les secteurs et les acteurs.
- C. Les enjeux spécifiques. Ces derniers traitent plus directement de la situation des réalités sectorielles de l'éducation et de la formation des adultes ou des besoins spécifiques de certaines populations d'adultes. Ils sont aussi liés à ce qui déterminera la conjoncture de l'éducation et de la formation des adultes. La formulation de certains de ces derniers enjeux devra faire l'objet d'échanges avec les principaux acteurs et réseaux concernés.

Introduction

Lors de son assemblée générale de 2010, l'ICÉA adoptera sa planification stratégique qui guidera ses actions au cours de la période 2010-2015. L'adoption d'une planification stratégique est un événement important pour une organisation. Elle invite à jeter un regard plus en profondeur sur les fondements d'une action et elle implique d'identifier les perspectives qui donneront sens et pertinence aux interventions. Faire le bilan des actions des années passées, mesurer les forces et les faiblesses d'une organisation, situer celle-ci dans son environnement externe, voilà des objets de réflexion que suscite l'élaboration d'une planification stratégique.

Le conseil d'administration de l'ICÉA a souhaité que l'élaboration de la planification stratégique 2010-2015 donne lieu à une démarche participative qui sollicitera les membres et les partenaires de l'Institut. Plus spécifiquement, le conseil d'administration désire entendre les membres et partenaires de l'ICÉA sur les grands enjeux qui caractériseront la période de la prochaine planification stratégique, soit les années 2010 à 2015. Il invite aussi les membres et les partenaires à lui faire part de leurs attentes à l'égard de l'action de l'Institut en lien avec ces enjeux.

La démarche de consultation sur les grands enjeux de l'environnement externe et sur l'action de l'ICÉA débutera lors de l'atelier qui se tiendra le 16 octobre 2009 en marge de la 63^e assemblée générale de l'ICÉA. Cette démarche de consultation se déroulera jusqu'au printemps 2010. Au terme de cette consultation, un rapport sera remis au conseil d'administration. Ce rapport mettra en évidence les enjeux qui ont été jugés les plus prioritaires et les avenues d'action que l'Institut devrait envisager pour les années 2010-2015. Sur la base de ce rapport, le conseil d'administration précisera les éléments de contexte et il formulera les grands axes d'action qui seront au cœur de la proposition de planification stratégique qui sera soumise aux membres de l'ICÉA en prévision de l'assemblée générale de 2010.

Pour accompagner les membres et les partenaires de l'ICÉA tout au long de cet exercice de consultation, ce cahier de consultation a été produit. Il propose 14 grands enjeux qui sont brièvement présentés sous la forme de fiches individuelles. Les fiches contiennent des questions de consultation. Celles-ci invitent à juger de l'importance de l'enjeu, à signifier son accord à l'égard de chacun des enjeux, et, au besoin, à bonifier les libellés proposés pour chacun des enjeux. Une question est aussi posée en lien avec les actions des membres et des partenaires de l'ICÉA en lien avec les enjeux. Ces informations permettront de mieux situer l'action de l'ICÉA en complément des interventions de ses membres et de ses partenaires. Finalement, les personnes participant à la consultation auront l'occasion de faire connaître leurs attentes à l'égard des actions que l'Institut devrait réaliser entre 2010 et 2015 pour contribuer au progrès du Québec sur des enjeux majeurs.

ENJEUX FONDAMENTAUX – BLOC A

1. La reconnaissance, le respect et l'élargissement d'un droit à l'éducation des adultes

L'ENJEU

Le Québec compte sur un ensemble de lois, de services et de politiques qui établissent les bases d'un droit à l'éducation des adultes. Ce droit est un acquis dont il faut garantir le respect, voire le développement.

Ce code législatif demeure une œuvre inachevée : il faut le renforcer et l'élargir en fonction des défis que le Québec doit relever pour développer les connaissances et les compétences de sa population adulte.

En complément de corpus législatif, l'existence de services publics d'éducation des adultes aux trois ordres d'enseignement ainsi que plusieurs politiques ministérielles, dont la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*, (PGEAFC) sont autant d'obligations de l'État en matière d'éducation des adultes.

Ceci dit, même largement affirmés dans leur application publique, ce droit théorique à l'éducation et ses fondements ne semblent pas s'incarner au sein de notre société.

QUELQUES CONSTATS

Au Québec, aucun texte législatif n'affirme explicitement l'existence d'un droit à l'éducation des adultes. Toutefois, plusieurs lois posent les bases d'un tel droit.

La notion de droit à la formation de base pour tous, par exemple, trouve ses assises dans la *Charte des droits et libertés de la personne* et la *Loi sur l'instruction publique*. Alors que la première affirme que tout individu a droit à l'instruction publique, la seconde crée les conditions matérielles du droit à l'instruction publique.

Par ailleurs, trois autres lois contribuent à jeter les bases d'un droit à l'éducation des adultes :

- la *Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre* encadre la formation en milieu de travail et la qualification professionnelle;
- la *Loi sur l'aide financière aux études* assure la disponibilité d'un soutien financier pour la poursuite des études;
- finalement, la *Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants* fonde le droit de représentation des étudiants.

En effet, bien que la *Loi sur l'instruction publique* impose l'obligation de fréquenter l'école jusqu'à l'âge de 16 ans, le tiers des adultes de 25 ans et plus ne possèdent pas de diplôme d'études secondaires et le niveau de littératie de la moitié de la population adulte s'avère insuffisant selon les enquêtes internationales.

Malgré les efforts des institutions en cette matière, ces données laissent croire que les moyens pour permettre l'exercice du droit à la formation de base pour tous ne seraient pas pleinement déployés.

Par ailleurs, ce phénomène a des répercussions à long terme. On sait notamment que les personnes faiblement scolarisées ou ayant un niveau de littératie insuffisant participent beaucoup moins à des activités de formation que celles qui détiennent un diplôme d'études secondaires ou supérieures.

Ce constat révèle la présence d'inégalités en matière de participation à l'éducation des adultes qui contreviennent au droit à l'accès aux services énoncé dans la *Charte des droits et libertés de la personne* et dans la *Loi sur l'instruction publique*.

ENJEUX FONDAMENTAUX – BLOC A

2. La reconnaissance et le plein développement de l'éducation des adultes

L'ENJEU

Malgré son importance stratégique de plus en plus reconnue, l'éducation des adultes demeure le parent pauvre de l'éducation au Québec.

Au plan individuel, les adultes font face à de multiples défis qui exercent une pression constante sur leurs connaissances et leurs compétences.

Au plan social, la société compte aussi sur les connaissances et les compétences de sa population adulte pour relever les défis de plus en plus complexes auxquels elle est confrontée.

QUELQUES CONSTATS

Chaque jour, de nouveaux segments de la société civile font valoir l'importance de miser sur l'éducation des adultes et la formation continue pour relever les défis propres à une société basée sur le savoir. C'est notamment le cas des milieux économiques, des domaines de la santé, de l'environnement, de l'éducation à la citoyenneté ou à l'interculturalisme.

Il est fréquent d'y entendre un appel au développement des connaissances et des compétences de la population québécoise. Or, ces appels ne trouvent pas encore écho dans le discours public et politique des gouvernants et des décideurs.

Ce mutisme n'est pas justifiable. En effet, la présence grandissante des technologies dans la vie de tous les jours engendre de nouveaux besoins de formation chez les adultes.

Par ailleurs, le métissage des populations, la globalisation des marchés, l'explosion des moyens de communication réclament une maîtrise de plus en plus grande de savoir-faire, de savoir-être et de savoir vivre ensemble. Ainsi, la société elle-même demande à l'adulte d'être plus efficace, d'assumer de nouvelles responsabilités en matière d'environnement, de santé, d'engagement communautaire, etc.

Cette pression en faveur du développement des compétences transforme également le marché du travail. L'économie s'oriente vers une plus grande productivité : les modes de production deviennent plus réflexifs et font davantage appel à la formation. La demande de formation est de plus en plus intense, surtout dans les secteurs où on retrouve des emplois spécialisés.

Alors que l'éducation des adultes et la formation continue deviennent des éléments clés du développement du capital humain, de la croissance économique et du bien-être social, on pourrait croire que les efforts qui leur sont consacrés sont suffisants. Ça ne semble pas être le cas : les taux de participation stagnent après avoir fortement progressés, un adulte sur trois ne possède pas de diplôme d'études secondaires et le niveau de littératie de la moitié de la population adulte demeure faible.

La reconnaissance sociale du rôle stratégique de l'éducation des adultes devrait se refléter dans la gestion de la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue* qui mobilise l'action gouvernementale.

Après sept années d'existence, cette politique devrait permettre à l'État et à la société civile d'agir dans toutes les différentes sphères d'activité de la population adulte : pourquoi son influence se limite-t-elle à quelques ministères et à certains intervenants?

Plus que jamais, les sociétés doivent devenir apprenantes pour assurer leur prospérité. Elles doivent mettre en valeur le potentiel de tous leurs membres et ainsi accroître à la fois leur capacité d'action et leur capacité d'adaptation.

ENJEUX FONDAMENTAUX – BLOC A

3. L'élaboration et la mise en œuvre de politiques d'éducation tout au long de la vie

L'ENJEU

Les défis éducatifs des sociétés modernes ne se limitent plus à la seule formation initiale des jeunes générations. Ils dépassent aussi le domaine de l'éducation des adultes.

Dans une société du savoir, il est stratégique d'articuler la formation initiale des jeunes et l'éducation des adultes dans une vision globale et intégrée de l'éducation tout au long de la vie. Une telle approche impose des changements importants dont il faut comprendre la portée.

En outre, sa mise en œuvre entraîne des décisions qui nécessitent un fort leadership. Il est donc primordial pour le développement éducatif du Québec d'énoncer les grands principes d'une vision d'éducation tout au long de la vie.

QUELQUES CONSTATS

Apprendre n'est pas limité dans le temps ou l'espace. Ce geste débute à la petite enfance et se poursuit à l'âge adulte. Il revêt une infinité de formes et de dimensions : nous apprenons à la maison, au travail, dans notre communauté, etc. Qui plus est, l'apprentissage engendre l'apprentissage.

Ainsi, apprendre permet de maximiser notre potentiel tout au long de la vie : être plus productif, améliorer notre santé, accroître notre espérance de vie, renforcer notre engagement communautaire et civique, etc. C'est dans cette perspective que l'idée de l'éducation tout au long de la vie s'est imposée au cours des années 1970.

Des chercheurs ont conceptualisé cette idée, puis des organisations internationales comme l'UNESCO et l'OCDE ont défini les conditions nécessaires à sa mise en œuvre. Ensuite, les États ont placé ce concept au centre de leur politique éducative. Apprendre est devenue plus qu'une étape préparatoire au marché du travail. À ce titre, les conférences internationales de l'UNESCO sur l'éducation des adultes ont été déterminantes.

Elles ont permis à ce concept de s'incarner dans les engagements des États.

Au Québec, l'éducation tout au long de la vie a été affirmée en 2002 dans la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue* (PGEAFC). Mais est-ce suffisant pour créer un environnement favorable à l'éducation tout au long de la vie? L'OCDE et la Communauté européenne répondent « non ». Si on ne passe pas de la parole aux actes, le concept d'éducation tout au long de la vie demeure un vœu pieu.

L'action de la PGEAFC doit donc déborder du domaine de l'éducation des adultes. Elle doit devenir le cadre général de toutes les politiques en éducation de l'État et permettre d'intégrer la notion d'apprentissage tout au long de la vie à toutes ces politiques.

Le Québec a développé un système de garderies, lesquelles contribuent aux premiers pas du parcours éducatif. L'obtention d'un premier diplôme d'études secondaires est devenue une priorité nationale. L'État fait la promotion de la persévérance scolaire et de la lutte au décrochage. De plus, les jeunes en formation initiale acquièrent désormais des compétences de base utiles à l'apprentissage tout au long de la vie.

Cependant, le Québec ne dispose d'aucune stratégie d'ensemble pour répondre aux besoins des adultes et leur permettre d'assumer leur rôle d'apprenants tout au long de la vie.

Pour favoriser l'apprentissage tout au long de la vie, il faut adopter une approche à long terme : multiplier les occasions d'apprendre, baser l'offre de formation sur les aspirations de tous, quelque soit leur âge, leur statut socioéconomique ou leurs compétences, engager tous les milieux dans un projet commun et, surtout, viser l'équité en matière d'apprentissage. Tant que nous n'aurons pas tous la même chance de nous engager dans l'apprentissage tout au long de la vie, notre capacité collective et individuelle à prospérer sera amoindrie.

ENJEUX FONDAMENTAUX – BLOC A

4. La mise en œuvre d'une culture d'éducation et de formation des adultes dans les divers lieux et milieux de la société

L'ENJEU

L'éducation des adultes n'est toujours pas une priorité au Québec. Ce constat est partagé par de nombreux intervenants. Étant donné la croissance des exigences économiques, civiques, culturelles et démocratiques en matière d'acquisition de connaissances et de compétences, il est crucial que l'éducation et la formation des adultes prennent davantage racine au Québec.

Même dans les lieux où elles sont plus présentes (institutions scolaires, organismes sociaux ou entreprises), l'éducation et la formation des adultes demeurent trop souvent marginales ou surviennent en réponse à des besoins ponctuels.

Le Québec doit imprégner les organisations qui y œuvrent, ses villes, ses régions et l'ensemble de la société, d'une culture de l'éducation et de la formation des adultes.

QUELQUES CONSTATS

Alors qu'on note une profusion de besoins et de défis liés à l'éducation des adultes, à la formation continue et au développement des compétences, la situation québécoise tient du paradoxe : les ressources disponibles sont sous-utilisées, on ne relève pas encore de véritable culture de la formation et même les orientations gouvernementales dans ce domaine se limitent à des objectifs économiques.

Bref, l'éducation pour les adultes ne semble pas être une priorité sociale. Pourtant, le Québec dispose d'un large réseau où déployer ses services en éducation des adultes. On y retrouve des centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle, des cégeps, des universités et leurs antennes en régions, des organismes d'alphabétisation ou d'éducation populaire, d'économie sociale, des entreprises d'insertion. Le milieu culturel, les entreprises et les organisations

ainsi que divers mouvements sociaux sont même devenus des lieux de formation.

Plus que jamais, le développement continu des connaissances et des compétences est essentiel au progrès économique, social, culturel et démocratique des sociétés. Un intérêt mitigé pour l'apprentissage se répercute donc à tous les niveaux et affecte tous les milieux de vie des individus. Rappelons simplement qu'on ne projette pas d'amélioration notable des taux de littératie au cours des prochaines années et que les contextes sociaux caractérisés par le pluralisme imposent des exigences grandissantes aux sociétés du savoir.

Pour toutes ces raisons, de nombreux intervenants concluent que le Québec ne dispose pas d'une véritable culture de l'éducation et de la formation. Au mieux, ils observent que la formation dispensée au Québec s'inscrit dans une logique professionnelle forte : développer les compétences tout au long des parcours professionnels, favoriser la reconversion, le retour au travail ou la mobilité professionnelle et sociale.

Si cette tendance force les employeurs à formaliser leurs pratiques et à mieux intégrer la formation dans les opérations de leur entreprise (gestion des ressources humaines, recherche de productivité, contrôle de la qualité), le défi demeure entier : il faut toujours implanter une véritable culture de la formation au Québec, qui transcende le monde de l'emploi.

ENJEUX GÉNÉRAUX – BLOC B

1. L'égalité des chances en matière de participation

L'ENJEU

Le Québec a fait des progrès ces dernières années en ce qui regarde le taux de participation à l'éducation des adultes et à la formation continue.

Malgré ces avancées, le défi de la participation est majeur. Les taux de participation de certaines populations adultes demeurent faibles et de profondes inégalités persistent en matière de participation.

QUELQUES CONSTATS

Entre 1997 et 2002, la croissance de la participation formelle à des activités de formation liée à l'emploi a été trois fois plus importante au Québec (57 %) qu'au Canada (25 %). Le taux global de formation formelle est ainsi passé de 20,3 à 31,9 % au Québec, alors qu'il passait de 26,6 à 31,4 % au Canada.

Cette progression de taux global de formation formelle a notamment permis au Québec de rattraper son retard par rapport à l'ensemble du Canada.

Au cours de la même période, la participation à la formation suivie par intérêt personnel augmentait de 66 % au Québec alors qu'elle demeurait inchangée au Canada.

Ceci dit, ce tableau positif comporte des zones d'ombre. En effet, la participation des chômeurs québécois à la formation formelle liée à l'emploi a diminué de 15 à 13,6 % entre 1997 et 2002. Comparativement, 21,7 % des chômeurs de l'ensemble du Canada ont participé à la formation formelle liée à l'emploi au cours de cette même période.

Des conclusions qu'il est possible d'inférer à partir de ces données, une en particulier retient notre attention :

- la croissance de la participation au Québec a certes été marquée au sein de la population en emploi et elle s'est fait sentir dans les institutions publiques et les secteurs d'emplois à plus haute teneur en savoir, mais elle n'a pas permis d'effacer les inégalités en matière de participation.

Les experts estiment que cette croissance de la participation a plutôt eu pour effet de renforcer les inégalités existantes.

En effet, si l'on considère le champ de la formation formelle liée à l'emploi, il est indéniable que la conjoncture actuelle favorise bien plus le développement des compétences des personnes qui ont atteint un niveau d'études postsecondaires que de celles qui n'ont pas atteint ce niveau.

Selon les indicateurs de l'OCDE, le taux d'emploi des adultes augmente selon leur niveau de formation. Les adultes peu qualifiés sont ainsi plus susceptibles d'être inactifs ou au chômage.

Au Québec, les taux de chômage diminuent en fonction du plus haut niveau de scolarité atteint. Ils sont de 10 % ou plus avec un diplôme d'études secondaires, mais chutent à 5,6 % avec un diplôme d'études collégiales et à 4,9 % et moins avec un diplôme universitaire.

De même, selon l'*Institut de la statistique du Québec*, en 2003, le salaire hebdomadaire moyen des adultes ayant obtenu un diplôme en 2000-2001 allait croissant selon le niveau de formation : d'un peu plus de 500 \$ pour les titulaires d'un diplôme d'études secondaires, il augmentait à 545 \$ chez les adultes titulaires d'un diplôme d'études collégiales en formation technique et à plus de 750 \$ pour les titulaires d'un diplôme universitaire.

ENJEUX GÉNÉRAUX – BLOC B

2. La hausse des niveaux de diplomation et de littératie

L'ENJEU

Pour que le Québec tire profit des progrès de la société du savoir, il doit faire en sorte que toutes et tous bénéficient de compétences de base en littératie et acquièrent avec succès un premier diplôme d'études secondaires ou professionnelles.

En outre, les données les plus récentes sur les taux de littératie révèlent qu'un grand nombre de Québécois et de Québécoises se situe aux deux niveaux les plus faibles de l'échelle de compétences en littératie.

C'est donc dire que le Québec fait toujours face au défi critique de fournir à l'ensemble de sa population adulte les compétences de base en lecture, en écriture et en numératie.

- la participation à la vie économique et sociale d'un adulte sur quatre de 16 à 65 ans serait limitée en raison d'une faible scolarisation.

Que faut-il attendre de l'avenir dans un tel contexte? Les efforts faits aujourd'hui pour rehausser les niveaux de diplomation et de littératie des différents groupes de la population sont-ils à la mesure des défis à relever?

Des projections réalisées par le Conseil canadien sur l'apprentissage (CCA) apportent des réponses à ces questions, à tout le moins en matière de littératie.

Au cours de la période allant de 2001 à 2031, le nombre d'adultes de 16 ans et plus se classant au-dessus du niveau 3 de littératie devrait croître et passer à plus de 17 millions de personnes. C'est encourageant, parce la proportion d'adultes se classant aux niveaux 3, 4 et 5 de littératie passerait ainsi de 50 à 53 % de la population.

Cependant, il y aurait toujours 47 % d'adultes (plus de 15 millions de personnes) se classant sous le niveau 3 de littératie, notamment :

- 6,2 millions d'adultes de 66 ans et plus avec un faible niveau de littératie, ce serait deux fois plus qu'en 2001;
- 5,7 millions d'adultes immigrants possédant un faible niveau de littératie, ce serait une augmentation de 61 % par rapport à 2001.

Ainsi, selon les projections du CCA, malgré une diminution du nombre d'adultes sans diplôme d'études secondaires et une augmentation de la proportion d'adultes se classant au-dessus du niveau 3 de littératie, des facteurs démographiques contribueraient à l'augmentation du nombre d'adultes se classant sous le niveau 3 de littératie. Les efforts consentis présentement pour rehausser les compétences de base de différents groupes de la population ne permettront pas de relever les défis à venir.

QUELQUES CONSTATS

En 2005, 74 % des Québécois de 25 à 64 ans détenaient un diplôme égal ou supérieur au 2^e cycle du secondaire. C'est moins que la moyenne canadienne observée en 2006 (86 %), mais plus que la moyenne des pays de l'OCDE (69 %).

Par ailleurs, le taux moyen d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires s'élevait à 78,8 % pour le Québec en 2002-2003 (71,7 % hommes et 86,2 % femmes). Comparativement, ce taux moyen s'élevait à 80 % pour le Canada (77 % hommes et 84 % femmes) en 2006.

Pour sa part, l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA) menée en 2003 révèle plusieurs faits dont certains sont inquiétants :

- à peine la moitié de la population adulte du Québec se classe au niveau 3 de littératie;
- les adultes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires (DES) se classent majoritairement sous le niveau 3 de littératie;

ENJEUX GÉNÉRAUX – BLOC B

3. La reconnaissance et le soutien de l'apport de tous les réseaux au développement de l'éducation et de la formation des adultes

L'ENJEU

L'éducation des adultes compte sur un éventail de réseaux dont la contribution reflète la diversité des aspirations et des besoins éducatifs de la population adulte.

Spontanément, on pense à tous les ordres d'enseignement des réseaux publics, au réseau de l'alphabétisation populaire ou de l'éducation populaire ou encore au réseau de la formation de la main-d'œuvre, mais il existe de nombreux autres milieux de formation.

Le Québec peut ainsi miser sur une importante infrastructure dans le domaine du développement des connaissances et des compétences de sa population adulte. Cette capacité d'action est un acquis, il faut en prendre soin et la développer.

QUELQUES CONSTATS

Au Québec, un grand nombre d'acteurs politiques, sociaux et institutionnels influencent l'offre de formation ou offrent des activités de formation aux adultes. Pourtant, ils ne sont pas tous liés au milieu de l'éducation.

Les musées et les bibliothèques participent au développement des connaissances. Le milieu culturel aussi fait œuvre d'éducation populaire. De même, Parc Québec offre de nombreuses activités d'apprentissages informelles. Même reconnus et soutenus par l'État, aucun de ces lieux de formation n'appartient au milieu de l'éducation. Leur apport n'en est pas moins déterminant.

Reconnaître à la fois la diversité des lieux où les adultes réalisent des apprentissages et la valeur de ces apprentissages, qu'ils soient formels, non formels ou informels, est essentiel. La *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue* est un premier pas vers la reconnaissance de l'apport de tous les acteurs.

Tout un système de reconnaissance des acquis et des compétences prend actuellement forme au Québec. Le réseau scolaire formel reconnaît les acquis extra scolaires et le monde de l'emploi, les compétences acquises en entreprise. De plus en plus de passerelles unissent le réseau formel, mais aussi des établissements scolaires et des organismes communautaires. Enfin, par son soutien financier, l'État reconnaît les services publics d'éducation des adultes et le nombre d'organismes communautaires.

Ceci dit, des défis demeurent :

- développer en parallèle différents services de reconnaissances ne donne pas forme à un système de reconnaissance transférable d'un milieu à un autre;
- le financement de l'État devrait se fonder sur une vision d'ensemble de l'apport des acteurs qui œuvrent en éducation et des ressources financières que le développement des connaissances et des compétences tout au long de la vie exige;
- la reconnaissance par l'État de la diversité des lieux de formation ne devrait pas se faire de manière éclatée;
- l'action de la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue* devrait s'étendre au-delà de la formation de base et de la formation de la main-d'œuvre et englober des pans importants tels l'éducation populaire, l'éducation des adultes au postsecondaire et les initiatives des institutions culturelles.

Au Québec, des secteurs importants de l'éducation et de la formation des adultes demeurent ignorés et la reconnaissance des divers lieux de formation se fait sans vision d'ensemble.

ENJEUX GÉNÉRAUX – BLOC B

4. La reconnaissance et la valorisation du rôle de tous les acteurs de l'éducation et de la formation des adultes

L'ENJEU

Le dynamisme de l'éducation des adultes résulte du travail d'une diversité d'acteurs. Des formateurs et des enseignants accompagnent les adultes dans l'acquisition réussie de nouvelles connaissances et de nouvelles compétences.

Des administrateurs veillent au bon développement des institutions et des organismes qui accueillent les adultes en formation. Des conseillers guident les adultes dans l'élaboration de leur projet de formation. Des intervenants œuvrent pour la reconnaissance et la promotion de l'éducation et de la formation des adultes. Des chercheurs approfondissent les savoirs sur les différentes réalités de l'éducation et de la formation des adultes. Enfin, les adultes eux-mêmes constituent un acteur central.

Le maintien ou la création des conditions favorisant la concertation et la contribution de tous ces acteurs sont essentiels pour asseoir l'éducation et la formation des adultes sur des bases solides.

QUELQUES CONSTATS

Il existe au Québec d'importants lieux de concertation en éducation et en formation des adultes. La Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), ses conseils régionaux et les comités sectoriels de main-d'œuvre, par exemple, favorisent la concertation entre tous les acteurs de la formation en milieu de travail. Dans le réseau formel de l'éducation, administrateurs, enseignants et étudiants siègent aux conseils d'établissements des centres d'éducation des adultes.

La société civile mise aussi sur la concertation et les échanges entre les intervenants du monde de l'éducation et de la formation des adultes. Des colloques, des forums et des événements de tous genres rassemblent régulièrement des intervenants des divers milieux de l'éducation et de la formation des adultes. À cet effet, la préparation

de la *Semaine québécoise des adultes en formation* est un rendez-vous annuel qui favorise les contacts entre les acteurs, les instances régionales de concertation et les tables interordres.

Ces dernières années, certains acteurs ont créé des organisations pour renforcer leur place au sein des débats en éducation et en formation des adultes. Depuis plus de 60 ans, les intervenants de l'éducation et de la formation des adultes sont représentés par des organismes comme l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes. Les formateurs d'adultes, qui vivent une précarité professionnelle persistante, se sont regroupés au sein de l'*Association québécoise des intervenantes et des intervenants en formation générale aux adultes* (AQIFGA). Les étudiants adultes ont eux aussi mis sur pied une organisation pour faire entendre leur voix. Le *Mouvement québécois des adultes en formation* (MQAF) rassemble les associations d'étudiants adultes des trois ordres d'enseignement. Enfin, la communauté de la recherche en éducation et en formation des adultes, par l'entremise de réseaux mis en place tels ceux du *Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine* (CDEACF) ou de Relais-Femmes, a créé de nouveaux lieux d'expression de ses préoccupations.

Le Québec compte sur ces acquis en matière de concertation. Mais tous ne parviennent pas à se faire entendre. Reconnaître les apports de tous les acteurs et les valoriser est un grand défi.

ENJEUX GÉNÉRAUX – BLOC B

5. L'identification des besoins financiers et des sources de financement pour assurer le développement durable de l'éducation des adultes

L'ENJEU

Le champ de l'éducation et de la formation des adultes constitue un domaine complexe qui fait appel à différents types d'institutions et d'organismes, à des acteurs aux rôles spécifiques et qui surtout doivent répondre à une grande diversité d'aspirations et de besoins éducatifs d'une population adulte aux profils variés.

En raison de cette complexité, le fonctionnement de l'éducation et de la formation des adultes exige d'importantes ressources financières. Déterminer l'ampleur de ces besoins financiers et les comparer aux sommes déjà investies est un exercice ardu. Il est cependant nécessaire si l'on veut développer de manière durable l'éducation et la formation des adultes. Qui plus est, ce n'est qu'à cette condition que l'on pourra débattre des sources de financement disponibles pour répondre à ces besoins.

QUELQUES CONSTATS

En 2004, un comité d'experts dressait un portrait de la question du financement de l'éducation des adultes et de la formation continue. Dans un rapport public, ce comité rappelait que l'éducation tout au long de la vie commande d'importants investissements. Les experts citaient à cet effet des travaux de l'OCDE réalisés sur le sujet.

Le gouvernement n'a pas donné suite au débat lancé par ce rapport. Dans le cadre du bilan de la mise en œuvre du *Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue*, le gouvernement constatait que la question du financement de l'éducation des adultes et de la formation continue demeure un enjeu majeur.

Au Québec, le financement de l'éducation tout au long de la vie dépend de programmes et de mesures qui échappent à une vision globale des besoins financiers. Le financement des activités d'éducation des adultes et de formation continue des différents ordres du réseau public répond à

différents mécanismes, dont les articulations varient en fonction des groupes ciblés et des sommes accordées. Le soutien financier des organismes communautaires prend diverses formes selon le ministère qui l'octroie. Les mesures de soutien financier pour les individus relèvent tantôt de la fiscalité, tantôt des programmes sociaux, tantôt de l'aide financière aux études.

Globalement, le financement de l'éducation des adultes et de la formation continue ne répond à aucune vision intégrée des besoins, des enjeux et des priorités. Son développement, si réel développement il y a, se fait de façon chaotique.

Lors de la publication du *Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue*, le gouvernement a proposé un modèle de financement de l'éducation des adultes et de la formation continue. Il était suggéré que la formation de base demeure gratuite et financée par l'État. Au-delà de cette formation de base, les individus devraient payer le coût de la formation et les établissements autofinancer leurs services.

Le gouvernement n'a jamais annoncé qu'il mettrait en place cette politique de financement. On peut cependant se demander si ce modèle de financement proposé en 2002 ne guide pas, dans les faits, la politique de financement de l'éducation des adultes et de la formation continue.

Il est plus que temps que le Québec débattre de la question du financement de l'éducation des adultes et de la formation continue. Le financement à la pièce, sans logique d'ensemble, prive l'éducation des adultes et la formation continue d'un développement s'appuyant sur des bases financières prévisibles ainsi que sur des orientations claires et largement partagées.

ENJEUX SPÉCIFIQUES – BLOC C

1. Comprendre les réalités et défis spécifiques des différents milieux de l'éducation et de la formation des adultes

L'ENJEU

Le champ de l'éducation et de la formation des adultes recèle une grande diversité de milieux. Tous font valoir une vision différente de la formation et de l'apprentissage. Tous possèdent une culture organisationnelle qui leur est propre et sont porteurs d'un projet éducatif particulier. Tous offrent des activités et des services éducatifs distincts et tentent de répondre à des enjeux spécifiques.

C'est le cas de milieux tels :

- l'enseignement primaire et secondaire, où les commissions scolaires sont responsables de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle et offrent des services de formation aux entreprises;
- l'enseignement postsecondaire, où les cégeps et les universités sont responsables de la formation générale et technique et offrent également des services de formation aux entreprises; service de recherche et de formation pour les groupes populaires, syndicaux et communautaires tels les services aux collectivités
- l'alphabétisation populaire;
- l'éducation populaire;
- développement de l'employabilité
- la formation de la main-d'œuvre;
- l'éducation à la citoyenneté;
- l'éducation culturelle;
- l'éducation à l'environnement;
- la lutte à l'illectronisme et à la démocratisation des TIC.

Bref, l'histoire de chaque milieu est unique, que ce soit au plan des orientations adoptées ou des pratiques et des stratégies développées. Aucun milieu ne dispose des mêmes ressources ni des mêmes moyens. Leur évolution est marquée par les contraintes et les avantages qui caractérisent leur contexte immédiat.

Pour répondre adéquatement à l'un ou l'autre des enjeux fondamentaux et généraux déjà présentés dans ce document, il importe de comprendre l'impact que les enjeux spécifiques à chaque milieu aura sur le développement du champ de l'éducation et de la formation des adultes.

En effet, qu'il soit question de *droit à l'éducation des adultes*, de *politiques d'éducation tout au long de la vie* ou de *culture de l'éducation et de la formation*, il faut se donner les moyens de miser sur les forces de chaque milieu.

ENJEUX SPÉCIFIQUES – BLOC C

2. Comprendre les réalités et défis qui sont spécifiques à des groupes de la population vivant des inégalités éducatives

L'ENJEU

Au plan éducatif, la population adulte n'est pas un bloc homogène. Les adultes n'ont pas tous le même passé éducatif. Ils proviennent d'ici et d'ailleurs. Ils n'ont pas tous pu bénéficier des mêmes services ni du même soutien financier. Ils ont été confrontés à différents types d'obstacles. La priorité qu'ils accordent à l'éducation est bien souvent tributaire des valeurs véhiculées par leur milieu de proximité.

Tous ces facteurs contribuent à créer des conditions d'inégalité en éducation et en formation des adultes. Ceci est vrai pour de nombreux groupes de la population à risque d'exclusion. On y retrouve des personnes sans diplôme d'études secondaires, issues de milieux défavorisés ou encore de l'immigration, mais aussi des personnes âgées, des personnes handicapées et des femmes.

Ceci dit, il faut aller au-delà de ces faits pour répondre adéquatement à l'un ou l'autre des enjeux fondamentaux et généraux déjà présentés dans ce document.

Pour corriger les inégalités éducatives, il faut comprendre l'impact de ces inégalités sur chaque groupe à risque d'exclusion et les répercussions qu'elles ont sur le développement du champ de l'éducation et de la formation des adultes.

ENJEUX SPÉCIFIQUES – BLOC C

3. La réussite de la mise en œuvre du prochain plan d'action de la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*

L'ENJEU

En termes de politiques publiques en éducation et en formation des adultes, la période 2010-2015 sera marquée par la mise en œuvre des mesures du prochain plan d'action de la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue* (PGEAFC).

Ce plan d'action est la pièce maîtresse de l'action du Québec en éducation et en formation des adultes. La réussite de la mise en œuvre de ce plan est un des indicateurs les plus significatifs de l'engagement de l'État québécois en matière d'éducation et de formation des adultes.

Lors de la consultation qui a mené à l'adoption de cette politique en 2002, et tout au long de la mise en œuvre de celle-ci, les partenaires de l'éducation et de la formation des adultes ont maintes fois signifié l'importance qu'ils lui accordent. Par leurs actions, les partenaires ont exercé une pression sur le gouvernement pour que la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue* soit l'occasion d'accroître la priorité portée à l'éducation et à la formation des adultes.

Beaucoup reste à faire pour que la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue* soit à la hauteur des défis de la société du savoir et pour qu'elle soit le véhicule rassembleur d'une vaste mobilisation pour le développement du potentiel de la population adulte. Veiller à la mise en œuvre du prochain plan d'action, c'est maintenir une pression sur la volonté gouvernementale en éducation et en formation des adultes.

ENJEUX SPÉCIFIQUES – BLOC C

4. Le respect des engagements pris par le Québec et le Canada lors de CONFITEA VI

L'ENJEU

La déclaration de CONFITEA VI constituera une importante référence qui permettra d'évaluer l'importance accordée par les États au développement de l'éducation des adultes et à la promotion du concept d'éducation tout au long de la vie. Les premières années qui suivront CONFITEA VI confronteront les pays signataires à s'approprier le contenu de la déclaration finale de la conférence, à identifier les principaux défis que leur posent les recommandations de la déclaration et à proposer des actions en vue de mettre en œuvre les engagements pris à CONFITEA VI. Dans cet esprit, le Québec et le Canada devront donner suite aux engagements contractés lors de CONFITEA VI.

La déclaration de CONFITEA V, qui s'est tenue en 1997, a été une importante source d'inspiration au Québec. Par exemple, la proposition de créer une *Semaine québécoise des adultes en formation* répondait à un appel lancé en 1997 par CONFITEA V pour que se tiennent des semaines thématiques en éducation et en formation des adultes. À l'automne 2008, se tenait à Montréal un forum consultatif préparatoire à CONFITEA VI. La déclaration finale de ce forum a réaffirmé l'engagement de la société civile québécoise pour les conférences de l'UNESCO en éducation et en formation des adultes. Elle a aussi été l'occasion d'exprimer des attentes à l'égard de la représentation canadienne à la prochaine CONFITEA.

ENJEUX SPÉCIFIQUES – BLOC C

5. Le maintien des acquis et le développement de l'éducation et de la formation des adultes dans un contexte de retour à l'équilibre budgétaire

L'ENJEU

Les plans budgétaires adoptés par les gouvernements québécois et canadiens pour faire face à la crise économique ont entraîné d'importants déficits. Déjà, les gouvernements fédéral et provincial ont annoncé qu'ils entendent retrouver l'équilibre budgétaire dans les années à venir.

Inévitablement, l'atteinte de cet objectif forcera des réductions de dépenses ou des hausses de tarifs pour les services publics. Il se pourrait que les gouvernements décident de revoir les activités de l'État.

Des décisions budgétaires critiques devront être prises, ce qui pourrait affecter les conditions financières de l'éducation et de la formation des adultes. Nous pourrions assister à une réduction du soutien financier de l'État à l'éducation et à la formation des adultes, voire une révision des actions étatiques dans ces domaines.

Dans ce contexte de recherche de l'équilibre budgétaire des gouvernements, se jouera l'avenir de l'action de l'État en éducation et en formation des adultes.



Octobre 2009